

La Neuveville, le 5 septembre 2013

Examen des offres et des structures (EOS) : mesures concernant la formation francophone

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a découvert comme vous le rapport sur l'Examen des offres et des structures (EOS) juste avant les vacances d'été. Lors de sa séance du 28 août, il a confié le soin à ses sections d'étudier le programme d'économies en détails. Il a également procédé à un premier examen, dans le cadre duquel il a notamment pris connaissance de votre prise de position du 5 juillet 2013.

Notre premier constat est qu'il s'agit de mesures douloureuses dans leur ensemble, puisqu'elles impliquent d'une part des éléments de hausse de la fiscalité, mais surtout des réductions importantes de prestations en particulier à l'égard des personnes les plus vulnérables. Un deuxième constat que nous faisons est que la marge de manœuvre est étroite, puisque le système du frein au déficit oblige, pour toute mesure du panier 1 qui serait rejetée, à compenser en puisant dans le panier 2, où on trouve notamment la seule mesure visant spécifiquement le soutien au bilinguisme (suppression de la contribution ad hoc versée aux Services psychiatriques Jura Bernois-Bienne-Seeland).

Les conséquences pour la formation secondaire du 2^e degré en ville de Bienne ont suscité des réactions émues au sein de votre conseil ainsi qu'auprès d'autres élus communaux et cantonaux de la Ville de Bienne. Nous le comprenons d'autant mieux que nous avons dû fermer l'an passé la tout juste centenaire Ecole supérieure de commerce de Saint-Imier, ce qui a suscité des sentiments comparables tant cet établissement était emblématique de la qualité et de la proximité de notre système de formation. Par ailleurs, nous n'oublions pas que ces questions nous lient, étant donné qu'une part non négligeable de la jeunesse du Jura bernois se forme dans les établissements biennois, en particulier au gymnase.

Si le CJB est touché par ces mesures, il n'en est pas moins inquiet des effets que les réactions qu'elles engendrent pourraient avoir sur les relations entre Bienne et le Jura bernois. N'a-t-on pas lu, dans un hebdomadaire et sous la plume d'un Conseiller de ville qui n'est pas membre du CAF il faut le préciser, un article qui jugeait « scandaleux » que de jeunes Biennois doivent « s'exiler » (sic) à La Neuveville, localité qui se trouve à 12 minutes de Bienne en train, ou à Tramelan ?

Dans ce contexte émotionnel, nous jugeons nécessaire d'essayer d'éviter de jouer une région contre l'autre. En effet, à côté des réactions négatives dont les médias se sont fait l'écho ces derniers temps, il est aussi possible d'analyser la situation sous un angle différent et de manifester un certain soulagement de voir que, malgré le programme d'économies, le Conseil-exécutif ait décidé de maintenir des filières commerciales à plein temps dans la partie francophone du canton. Si nous nous déchirons, nous craignons que le Grand Conseil décide d'aligner les pratiques de la formation francophone sur celles du reste du canton en supprimant purement et simplement ces filières de formation. Pour rappel, lors des débats sur la création du campus de la HES bernoise, le CJB avait privilégié l'intérêt général et soutenu l'implantation en ville de Bienne, malgré certains appels qui nous suggéraient de nous opposer à cette installation d'un établissement concurrent de la HE-Arc.

En ce qui concerne la formation tertiaire, nous relevons que, bien que la partie francophone soit moins lourdement touchée que le reste du canton grâce à l'intercantonalité de nos hautes écoles, une mesure du panier 1 concerne la HEP-BEJUNE. Nous pouvons d'ores et déjà vous assurer que nous nous engagerons à vos côtés pour que cette mesure ne signifie pas un affaiblissement du site de Bienne.

Les séances communes de nos Bureaux, de nos sections chargées des questions de formation, ainsi que de nos plénums ces prochaines semaines, nous offriront l'occasion de débattre de ces questions. Dans l'intervalle, nous serions heureux si le CAF pouvait jouer à Bienne un rôle modérateur en rappelant l'analyse du CJB à celles et ceux qui n'ont pas forcément les mêmes réflexes de coopération que nos deux organes : c'est-à-dire à quel point les arbitrages du Conseil-exécutif, qui peuvent passer pour anti-biennois sous un certain angle, peuvent aussi être analysés comme favorables aux francophones de ce canton une fois qu'on élargit la vision et qu'on les considère dans leur globalité.

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :



Christophe GAGNEBIN

Le secrétaire général :



Fabian GREUB

Copie : Députation au Grand Conseil